

# 230 ans de la prise de la Bastille: le renvoi de Necker, un événement déclencheur du 14-Juillet

Par [Athénaïs Ge](#) Publié le 11/07/2019 à 06:00 , Mis à jour le 14/07/2019 à 08:08



L'arrestation du gouverneur de la Bastille par le peintre Charles Thévenin, quelques jours après le renvoi de Necker *wikimedia Commons*

Peu d'hommes peuvent se targuer d'avoir été rappelés moins d'une semaine après leur renvoi tant leur départ aura eu des effets désastreux. Jacques Necker est de ceux-là. Nommé principal ministre d'État du roi Louis XVI le 25 août 1788, son éviction le 11 juillet de l'année suivante provoque un scandale et incite les Parisiens à prendre les armes lors de la prise de la Bastille, le 14 juillet

1789.

## Les titres du matin Newsletter

Tous les jours

Recevez chaque matin, l'actualité du jour : politique, international, société...

À lire aussi [Haro sur la Révolution française!](#)



Jacques Necker, par le peintre Joseph-Siffrède Duplessis *wkicommons*

À l'époque, le paysage socio-économique français est découpé en [trois ordres: la noblesse, le clergé et le tiers état](#). La France traverse alors une crise financière considérable et seul le tiers état, pourtant la classe la moins aisée, renfloue la dette française par l'impôt.

Cette catégorie sociale, épuisée par les contraintes de l'impôt et les famines successives, conteste l'autorité de Louis XVI, l'obligeant à réagir.

[Les états généraux](#), une assemblée composée des trois ordres, sont réunis en mai 1789 pour trouver une solution à la crise économique et sociale que traverse le pays. La situation du tiers état à la veille de la réunion des états généraux peut se résumer par les célèbres mots de l'[abbé Sieyès](#), homme politique et essayiste français de l'époque: «Qu'est-ce que le tiers état? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. Que demande-t-il? À être quelque chose».

Regarder la vidéo [En hélicoptère dans les coulisses du 14 juillet](#)

Necker se dit favorable à une représentation du tiers état aux états généraux en fonction de son importance démographique et s'oppose à une égale représentation des trois ordres lors de cette réunion. La noblesse et le clergé, ordres minoritaires mais très puissants, voient ce comportement comme une trahison. Ils craignent que leur pouvoir séculaire soit diminué au profit de cette classe plus nombreuse et, jusqu'alors, sans pouvoir. Le comportement de Necker à l'avantage du «petit peuple» est dès lors considéré comme une trahison qui fait de lui l'ennemi numéro un des plus puissants du royaume.

## **Sous pression, le roi renvoie Necker**

La noblesse presse ainsi Louis XVI de le renvoyer. Le roi accepte et donne un motif politique à cette décision, dans l'espoir d'apaiser le tiers état. Son ministre aurait fait preuve de «condescendance» en n'assistant pas à la réunion des états généraux. Ce renvoi ne sera connu que le 12 au matin.

La nouvelle du départ du ministre principal du roi met le feu aux poudres à Paris. Le roi a osé congédier Necker, l'unique conseiller acquis à la cause du peuple, estimé par les Parisiens et considéré comme un «[ministre patriote](#)». Les plus pauvres redoutent que son absence mène à une hausse du prix du pain, qu'il avait tant bien que mal réussi à maintenir à un niveau encore acceptable.



Portrait de Camille Desmoulins. *Wikicommons*

Craignant une ruse politique de la part du roi, [Camille](#)

[Desmoulins](#), avocat et révolutionnaire français, harangue la foule à Paris et appelle «aux armes» devant le Palais Royal. Les Parisiens brandissent des bustes de Necker mais sont dispersés par la force aux Tuileries. La peur des Parisiens s'accroît du fait cette réaction de l'autorité royale, et des pillages ont lieu du 12 au 13. L'appréhension de la famine et de l'oppression par la force attise la violence et le 14 juillet, les révolutionnaires décident de prendre les armes. L'hôtel des Invalides n'en contenant pas, ils se dirigent donc vers la prison de la Bastille le 14 juillet, sans savoir que cette prise symbolique marquera à jamais l'histoire de France.

Necker sera quant à lui rappelé le 16 juillet 1789 face aux violences des révolutionnaires avant de démissionner pour de bon le 3 juillet 1790. Il évitera les massacres de la Terreur et finira ses jours dans son château de Coppet, en Suisse.

À lire aussi [\*Faut-il retrouver les racines révolutionnaires du 14 juillet?\*](#)